

## CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2010

L'an deux mil dix, le 06 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 18, présents : 12, votants : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2010

PRÉSENTS :

Mmes DUBOUCHET Marie-Christine, BAR Muriel, CRETIN Sabine, PARENT Séverine, Mrs MAUME Philippe, NAVA Pierre, AUGUSTIN Christophe, LAHURE Fabrice, BEYTRISON Bernard, BOYER Christophe, CUGNET Bernard, PERNET Fabrice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mr ALESSIO Alain a donné procuration à Mr AUGUSTIN Christophe  
Mmes MIHAYLOV Sylvie, MATTHEY Claire  
Mrs DUMONT Gilles, MONCHAL Christophe, PIGNOL Sébastien

Secrétaire de séance : Mlle Séverine PARENT

### 31/2010 RÉALISATION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de réaliser un emprunt d'un montant de trois millions d'euros pour le financement de la construction du groupe scolaire.

Il précise que trois propositions d'organismes bancaires sont parvenues en Mairie ; qu'elles ont été étudiées par la commission Finances lors de sa réunion du 27 avril 2010.

Après avoir exposé les offres, Mr le Maire propose de valider le choix de la Commission et de contracter cet emprunt auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes qui offre des conditions plus avantageuses.

L'emprunt se définit comme suit :

Montant emprunté : 3 000 000.00 euros

Durée : 20 ans

Taux fixe : 3.76 %.

Départ du prêt : 25/10/2010.

Première échéance : début 2011.

Montant de l'échéance annuelle : 211 174.18 euros

Montant de la commission de mise en place : 900 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de contracter un emprunt de trois millions d'euros, pour une durée de 20 ans, au taux fixe de 3.76 %, auprès de la Caisse d'Épargne Rhône- Alpes domiciliée 3, rue de Genève 74102 Annemasse, aux conditions ci-dessus énoncées ; et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

**32/2010 ACQUISITION DE PARTIE D'UN TERRAIN APPARTENANT À UN PARTICULIER POUR CRÉATION D'UN TROTTOIR À MORNEX**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°68/2009 en date du 10 décembre 2009, le Conseil Municipal a validé l'acquisition aux Consorts Sarfati d'une bande de terrain d'environ 1.40 m de large le long de la RD 15 afin de réaliser un cheminement piétonnier entre Mornex et Esserts-Salève, et a autorisé le Maire à négocier dans ce sens avec les propriétaires.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'après négociation, les propriétaires consentent à céder à la Commune cette partie de terrain représentant une surface de 96 m<sup>2</sup> pour la somme de 15 000 euros ; les frais de notaire étant à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE À L'UNANIMITÉ l'acquisition pour la somme de 15 000 euros de 96 m<sup>2</sup> de terrain, partie des parcelles sises lieu-dit « La Chapelle » à Mornex cadastrées Section A sous les numéros 875, 1249, 2134 appartenant aux Consorts Sarfati, et autorise Mr le Maire à signer tous documents s'y rapportant. Tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la Commune.

**33/2010 CRÉATION DE POSTES D'EMPLOIS D'ÉTÉ**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu plusieurs demandes de jeunes de la Commune qui recherchent un emploi pour cet été.

Il propose la création de postes aux services de la Mairie pour 2010 permettant l'embauche de jeunes sous contrat pendant la période d'été.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE la création de postes permettant l'embauche de jeunes sous contrat durant l'été 2010.

**34/2010 PROPOSITION D'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES EN FORÊT COMMUNALE POUR L'EXERCICE 2010**

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ :

- APPROUVE cette proposition,
- DEMANDE que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées au tableau ci-dessous.

Série	Parcelle	Année de passage	Proposition ONF	Renseignements complémentaires	Volume présumé (m3)	Estimation en € en équivalent Bois sur pied
2	17	2010	Prévente de Bois Façonnés 2010	Mécanisable DUVILLARD ETF	445	5000

**35/2010 PARTICIPATION FISCALISÉE AU S.I.G.C.S.P.R.A (Syndicat Intercommunal de  
Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la participation financière de la Commune au S.I.G.C.S.P.R.A. s'élève à la somme de 65 689.00 euros pour l'exercice 2010.

Il rappelle que cette participation est fiscalisée et perçue directement sur la Commune au profit du Syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et plus personne ne demandant la parole, DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de ratifier la participation fiscalisée au S.I.G.C.S.P.R.A. qui s'élève à la somme de 65 689.00 euros pour l'exercice 2010.

\* \* \* \* \*